

CONTRAT DE TRAVAIL

Entre l'employeur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Et le travailleur :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Nationalité :

Etat civil :

Sexe :

Ce contrat de travail est soumis aux dispositions du contrat-type réglant les conditions de travail entre les employeurs agricoles du canton de Genève et les travailleurs agricoles (J 1 50.09). Pour le surplus, il se réfère au code des obligations.

Type de contrat : ☐ contrat à durée indéterminée, à partir du

☐ contrat à durée déterminée à partir du au

L'horaire hebdomadaire normal est de heures par semaine, réparties sur jours.

Les congés sont de jour(s) par semaine.

Salaire : CHF

☐ par heure

☐ par jour

☐ par mois

Fonction :

Lieu de travail :

Dispositions particulières :

Lieu et date : Lieu et date :

Signature de l'employeur :

Signature du travailleur :